

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie le Jardin du Soleil (2016) Inc.	Numéro de permis 2024114	Date d'inspection Le 20 mai 2025	
Nom de l'établissement Le jardin du soleil 2024		Numéro de téléphone (506) 871-2840	
Adresse 3894 134 Route Shediac Bridge NB E4R 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	13 juin 2025	
Commentaires : Lors de la vérification du dossier d'un nouveau membre du personnel, le membre du personnel n'est pas titulaire d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valide. Les membres du personnel doivent être titulaires d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide. L'administratrice partage à la Mentore en Assurance de la Qualité que le membre du personnel sera inscrit dans un cours de secourisme/RCR qui se déroulera bientôt. Le membre du personnel en question ne doit pas être laissés seuls avec les enfants jusqu'à l'obtention de son certificat.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	23 mai 2025	20 mai 2025
Commentaires : Lors de la vérification du dossier d'un nouveau membre du personnel, la description de ses fonctions et de ses responsabilités est manquante. Chaque membre du personnel doit avoir une copie de la description de ses fonctions et de ses responsabilités dans leur dossier. L'administratrice a immédiatement inséré une copie de la description de ses fonctions et de ses responsabilités dans le dossier du membre du personnel en question. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	13 juin 2025	
Commentaires : Lors de la vérification du dossier d'un nouveau membre du personnel, le membre du personnel n'est pas titulaire d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valide. Une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) doit être insérée dans le dossier de chaque membre du personnel. L'administratrice partage à la Mentore en Assurance de la Qualité que le membre du personnel sera inscrit dans un cours de secourisme/RCR qui se déroulera bientôt. Le membre du personnel en question ne doit pas être laissés seuls avec les enfants jusqu'à l'obtention de son certificat.			

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de changement.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- Le ratio et nombre maximal d'enfants
- Les dossiers des nouveaux membres du personnel

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par

**Celina Boudreau Chiasson**

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 mai 2025

Date

original signé par

**Michelle Gallant**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2025

Date